

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 27 Septembre 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2018-05-22 – DOMAINE ET PATRIMOINE (3.5.2) –
ACCEPTATION DE LA RETROCESSION DES RESEAUX ET OUVRAGES
D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES DU LOTISSEMENT DE
LA CORVEE SUR LA COMMUNE DE SEXEY-LES-BOIS**

DATE DE CONVOCATION : 20 SEPTEMBRE 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 04 OCTOBRE 2018 de l’extract de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE ayant la procuration de C. VERDELET, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Serge ZUFFELLATO ayant la suppléance de J-F. SEGAULT, Fabrice CHARTREUX ayant la procuration de JR. GORCE, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de C. MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Serge GREGOIRE ayant la suppléance de T. MIGOT, Corinne LALANCE ayant la procuration de C. THERMINOT, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY ayant la procuration de F. MANSION, Philippe HENNEBERT, Jean-François MATTE, Elisabeth GILLET ayant la suppléance de K. JUVEN, Patrick FLABAT ayant la procuration de B. DEPAILLAT, Xavier RICHARD, Alde HARMAND, Lydie LEPIOUFF ayant la procuration de L. LALEVEE, Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB ayant la procuration de G. HOWALD à compter de la 2018.05.31, Catherine BRETENOUX, Gérard HOWALD (départ à la 2018.05.31), Marie VIOT ayant la procuration de A. BOURGEOIS, Malika GHAZZALE (départ à la 2018.05.31), Mustapha ADRAYNI ayant la procuration de F. DE SANTIS, Claudine CAMUS ayant la procuration de M. GHAZZALE à compter de la 2018.05.31, Guy SCHILLING ayant la procuration de C. GAY, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER ayant la procuration de E. MANGEOT, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE ayant la procuration de B. FABING, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN (départ à la 2018.05.15), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Bernard FABING, Jean-François SEGAULT, Christophe MAURY, Jean-Robert GORCE, Christine THERMINOT, Clément VERDELET, Thomas MIGOT, Bernard DEPAILLAT, François MANSION, Kristell JUVEN, Fabrice DE SANTIS, Lucette LALEVEE, Alain BOURGEOIS, Catherine GAY, Etienne MANGEOT.
<u>Avis de procuration :</u>	12 procurations : du début à la 2018.05.30 ; 14 procurations : de la 2018.05.31 à la fin.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 suppléances : du début à la fin.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	54 présents du début à la 2018.05.14 ; 53 présents de la 2018.05.15 à la 2018.05.30 ; 51 présents de la 2018.05.31 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	66 votants du début à la 2018.05.14 ; 65 votants de la 2018.05.15 à la fin.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulouises,

Il s'agit de statuer sur une demande de rétrocession des réseaux et ouvrages d'assainissement et d'eaux pluviales du lotissement « La Corvée », basé sur la commune de SEXEY-LES-BOIS.

L'association syndicale créée suite à l'aménagement réalisé par TOUTIMMO AMENAGEUR FONCIER, a demandé l'intégration des réseaux et ouvrages d'assainissement et d'eaux pluviales dans le patrimoine de la Communauté de Communes Terres Toulouises. Les documents et épreuves demandés ont été fournis et sont conformes. Quelques détails techniques restent néanmoins à régler (mise en service du poste de relevage, travaux correctifs mineurs, ...).

Le patrimoine à intégrer est ainsi composé :

- 101 mètres linéaires de canalisation d'eaux pluviales PVC CR8 dn160mm
- 60 mètres linéaires de canalisation d'eaux pluviales PVC CR8 dn200mm
- 56 mètres linéaires de canalisation d'eaux pluviales PVC CR8 dn250mm
- 72 mètres linéaires de canalisation d'eaux pluviales PVC CR8 dn300mm
- 70 mètres linéaires de canalisation d'eaux pluviales PVC CR8 dn350mm
- 41 mètres linéaires de canalisation d'eaux pluviales PVC CR8 dn400mm
- 58 mètres linéaires de canalisation d'eaux pluviales PVC CR8 dn500mm
- 7 Regards de visite EP diamètre 1000mm
- 20 Boîtes de branchement d'eaux pluviales PVC dn160/300mm
- 1 Bassin de rétention 392m³, débit de fuite 6 l/s (y compris parcelle cadastrée AB 414)
- 148 mètres linéaires de tranchée d'infiltration des eaux pluviales
- 98 mètres linéaires de canalisation d'eaux usées PVC CR8 dn160mm
- 223 mètres linéaires de canalisation d'eaux usées PVC CR8 dn200mm
- 121 mètres linéaires de canalisation de refoulement d'eaux usées PVC dn65/80mm
- 7 Regards de visite EU diamètre 1000mm
- 17 Boîtes de branchement d'eaux usées PVC dn160/300mm
- 1 Station de relevage des eaux usées (y compris parcelle cadastrée AB 412 accueillant l'ouvrage de pompage)

Vu l'avis favorable de SUEZ, délégataire de Service Public dans la commune,

Vu l'avis favorable de la commission Environnement du 11 septembre 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- **de valider cette rétrocession,**
- **d'autoriser le Président à signer le procès-verbal de cession d'ouvrages pour une intégration dans le patrimoine communautaire dès que les derniers détails techniques seront réglés et concomitamment à la rétrocession des voiries concernées dans le patrimoine communal.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

